



Woman
Power
DRC.



Cahier de Charge et feuille de Route de Plaidoyer

Pour la paix, la sécurité et la participation
effective des femmes et des jeunes au
Nord-Kivu.

Par : **WP DRC/Goma**, Province du Nord-Kivu , Août 2026



Photo: Jospin Mwisha

Projet :

**« Paix durable et inclusive par l'action
synergique des réseaux/OSC
féminines et mécanismes de coordination
en RDC – GPI 2.0 ».**

Résumé :

Ce cahier de charges présente les principales revendications des femmes, des jeunes et des organisations de la société civile du Nord-Kivu dans un contexte marqué par les conflits armés, les déplacements, les VBG, les conflits fonciers, la pauvreté et la faible participation aux espaces de décision. Fondé sur la Baseline GPI 2.0, les rapports de la SFPS, le TDR des activités de subvention, le rapport de l'atelier d'actualisation et de validation des revendications prioritaires des femmes et des jeunes en matière de paix et de sécurité au Nord-Kivu et les consultations communautaires de Shasha, Munigi et Kiwanja, il propose des actions prioritaires en matière de protection des civils, de participation inclusive, d'accès à la justice, d'autonomisation économique, de cohésion sociale et de prévention des conflits. La feuille de route prévoit la consultation des communautés, la validation des revendications, le plaidoyer auprès des décideurs et le suivi citoyen des engagements. Elle vise à faire reconnaître les femmes et les jeunes non seulement comme des victimes des conflits, mais comme des acteurs essentiels de la paix et de la reconstruction du Nord-Kivu.

Introduction:

Le présent cahier de charges a été élaboré à partir d'une lecture attentive et croisée des documents suivants : le rapport de l'étude de référence du projet GPI 2.0, le rapport de concertation de la SFPS en prélude au 9^{ème} Sommet de la CIRGL, le rapport SFPS d'analyse sensible au genre des accords de paix, ainsi que les termes de référence des activités de subvention de la SFPS.

Les éléments issus des consultations communautaires et de l'atelier provincial d'actualisation et de validation des revendications au Nord-Kivu ont également été intégrés afin que le document reste proche des réalités vécues sur le terrain.

Ces documents ont été consultés non pas pour juxtaposer des constats, mais pour comprendre le fil conducteur qui les relie. Tous montrent que les femmes et les jeunes du Nord-Kivu vivent les conséquences de la guerre au quotidien, mais qu'ils ne sont pas suffisamment associés aux décisions qui concernent la sécurité, la paix, le retour des déplacés, la justice et le relèvement de leurs communautés.

L'atelier d'actualisation et de validation des revendications prioritaires des femmes et des jeunes en matière de paix et de sécurité au Nord-Kivu, organisé à Goma, a réuni **26 OSC** ainsi que plusieurs partenaires.

Cette rencontre a réuni 26 participantes et participants issus de 23 organisations de la société civile et structures partenaires, notamment *PACOFEDI, la Coalition JPS, SFPS, APME, COFEM, HROC RDC, PAPH, SELP, CEPRID, NVDD, SFUS, UMEMA, AUDU Congo, Actualité CD, AJIAC, RAI RDC, ACER-Congo, CAFED, UCOFEM, Génération Épanouie, Mwanamuke Shuja, DFJ et NGC.*

La diversité des profils présents a permis d'enrichir les échanges. Les participants comprenaient cinq coordonnateurs, cinq responsables de programme, deux chefs de projet, un chef d'antenne, une présidente, une directrice, un journaliste, un responsable MEAL, un assistant technique, un point focal ainsi que sept membres simples d'organisations.



En ce qui concerne la répartition par sexe, l'activité a enregistré la participation de 14 femmes et 12 hommes. La majorité des personnes présentes était âgée de moins de 35 ans, soit 20 participants, tandis que 6 personnes avaient plus de 35 ans. Cette forte présence de jeunes acteurs et actrices témoigne de leur engagement croissant dans les initiatives communautaires et associatives. Cet atelier a permis de consolider les résultats des consultations communautaires menées par les différentes OSC, **notamment celles conduites par WOMAN POWER DRC dans les territoires de Masisi (Shasha), Nyiragongo et Rutshuru (Kiwanja)**. Les échanges ont également contribué à enrichir le futur cahier de charge, qui servira d'outil de plaidoyer auprès des autorités compétentes.

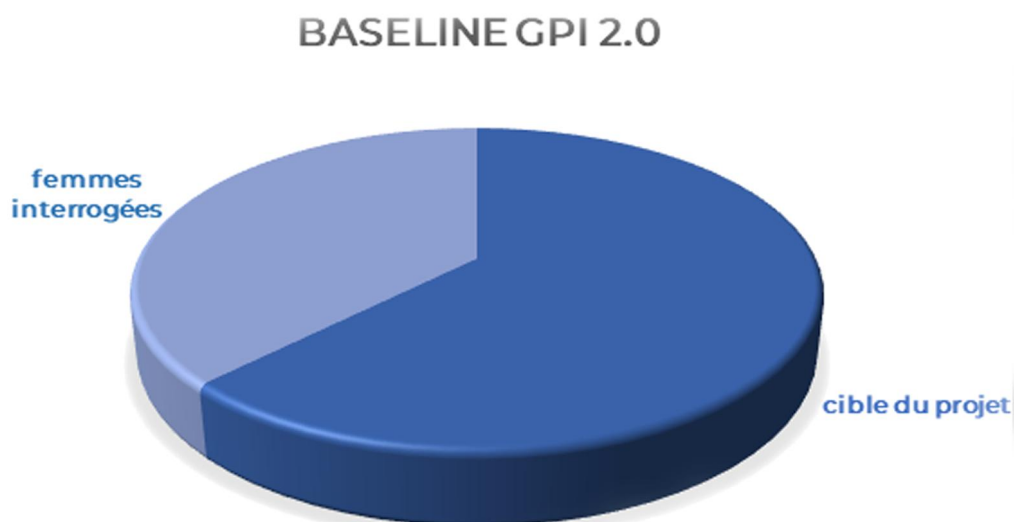
L'objectif est de favoriser une meilleure prise en compte des besoins et priorités des femmes et des jeunes dans les politiques, mécanismes et initiatives relatifs à la paix, à la sécurité et à la cohésion sociale. Les consultations réalisées à Shasha, Munigi et Kiwanja ont donné un visage concret à cette réalité.

Elles ont permis d'entendre des femmes commerçantes, cultivatrices, élèves, enseignantes, membres d'AVEC, responsables d'organisations locales et actrices communautaires. Cinquante femmes et jeunes filles ont participé à ces échanges, qui ont fait ressortir des préoccupations liées à l'insécurité, aux conflits fonciers, à la pauvreté, à la déscolarisation, aux violences basées sur le genre, au manque de justice et à la faible représentation des femmes dans les espaces de décision.

Le contexte du Nord-Kivu est difficile, mais il ne se résume pas à la violence. Dans plusieurs communautés, les femmes continuent de maintenir les familles, de faire vivre les petits commerces, d'organiser l'épargne, de rapprocher les personnes en conflit, d'alerter sur les risques et de soutenir les initiatives locales de paix. Leur contribution existe déjà. Ce qui manque, c'est sa reconnaissance, son financement, sa protection et son intégration dans les mécanismes officiels.

Ce cahier de charge part donc d'une conviction simple : les femmes et les jeunes du Nord-Kivu ne doivent plus être considérés uniquement comme des victimes ou des bénéficiaires. Ils doivent être reconnus comme des interlocuteurs, des médiateurs, des décideurs et des partenaires à part entière dans la construction de la paix.

Justification du cahier de charge



Les documents analysés présentent une convergence importante. La Baseline GPI 2.0 montre que la participation des femmes est encore davantage une présence qu'une véritable influence. Seulement 47,98 % des femmes interrogées estiment que leurs intérêts sont équitablement représentés dans la planification des actions et des processus de paix, alors que la cible du projet est fixée à 80 %.

Les consultations réalisées au Nord-Kivu expliquent ce décalage. Les femmes sont actives dans les organisations, AVEC, les réseaux de médiatrices, les organisations confessionnelles, les comités de mamans, les groupes de jeunes et les initiatives communautaires. Cependant, elles sont rarement présentes là où les décisions stratégiques sont prises, notamment dans les mécanismes de sécurité, les cadres de dialogue, les structures de médiation, les processus de DDR et les dispositifs de suivi des accords.



Consultation communautaire avec des femmes et des jeunes à Shasha, territoire de Masisi, pour identifier leurs besoins prioritaires et leurs recommandations en faveur de la paix, de la sécurité et d'une gouvernance inclusive ; Jospin Mwisha/WP DRC, juillet 2026.

Le TDR des activités de subvention prévoit précisément de transformer ces préoccupations en un cahier de charges, de le valider avec les parties prenantes, de le présenter aux autorités et d'assurer le suivi des engagements obtenus. Le présent document répond à cette attente en proposant des revendications concrètes, des responsabilités identifiées, des indicateurs simples et une feuille de route adaptée au Nord-Kivu.

Lecture du contexte du Nord-Kivu

1) Une province marquée par l'insécurité et les déplacements

Les conflits armés ont entraîné la destruction des habitations, la perte des biens, l'abandon des champs, la fermeture ou la perturbation des écoles, la fragilisation des marchés et le déplacement de nombreuses familles. Dans des zones comme Masisi, Nyiragongo et Rutshuru, les femmes ont expliqué que les déplacements répétés rendent difficile la reconstruction d'une vie stable.

Le retour ne signifie pas automatiquement le retour à la normale. Les familles retournées peuvent retrouver leurs maisons occupées, leurs terres exploitées par d'autres personnes ou leurs moyens de subsistance détruits. Ces situations créent de nouveaux conflits, particulièrement autour de la terre, des limites des parcelles et de l'accès aux ressources.

2) Des conflits qui dépassent la seule dimension militaire

Les échanges communautaires et les travaux de groupes ont identifié plusieurs formes de conflits :

- a) Conflits armés et occupation de certaines zones ;
- b) Violences sexuelles liées aux conflits et autres VBG ;
- c) Conflits fonciers et litiges liés au retour des déplacés ;
- d) Tensions communautaires et identitaires ;
- e) Conflits liés aux ressources naturelles et aux axes commerciaux ;
- f) Chômage, pauvreté et recrutement des jeunes par les groupes armés ;
- g) Corruption, impunité et faible confiance envers les institutions ;
- h) Désinformation, discours de haine et manipulation des jeunes sur les réseaux sociaux.

Cette diversité montre qu'une réponse uniquement sécuritaire ne suffit pas. La paix doit également répondre aux questions de justice, d'emploi, d'éducation, de protection, de gouvernance locale et de cohésion sociale.

3) Des femmes fortement exposées, mais indispensables à la résilience

Les femmes du Nord-Kivu supportent une grande partie des charges familiales et économiques.

Elles exercent le petit commerce, l'agriculture, l'élevage de petits animaux, les travaux journaliers et diverses activités de service. Ces activités permettent de nourrir les ménages, de payer les soins et de maintenir les enfants à l'école, mais elles restent précaires et très exposées aux effets de l'insécurité.

Les AVEC constituent un exemple important de cette résilience. Elles permettent aux femmes d'épargner, d'accéder à de petits crédits, de financer leurs activités et de se soutenir en cas de difficulté. Toutefois, les déplacements, la perte des biens et l'impossibilité de rembourser les crédits fragilisent ces mécanismes et peuvent parfois provoquer des tensions entre les membres.

L'autonomisation économique des femmes doit donc être considérée comme une action de paix. Une femme qui dispose d'un revenu, d'un réseau et d'un espace de parole est mieux placée pour protéger sa famille, participer à la vie communautaire et résister aux mécanismes d'exploitation

4) Les jeunes face au manque d'opportunités

Les jeunes du Nord-Kivu sont exposés au chômage, à la pauvreté, à la désinformation, à la radicalisation et au recrutement par les groupes armés. Les jeunes filles font face à des risques supplémentaires : déscolarisation, mariages précoces ou forcés, exploitation sexuelle et dépendance économique.

Pourtant, les jeunes peuvent contribuer à la paix par la médiation, les réseaux sociaux, la lutte contre les discours de haine, l'alerte précoce, l'éducation citoyenne et les initiatives locales de cohésion sociale. Ils ont besoin d'espaces sûrs, de responsabilités réelles et d'opportunités économiques.

Vision et finalité

Vision :

Un Nord-Kivu où les femmes et les jeunes participent réellement aux décisions relatives à la paix, à la sécurité, à la justice et au relèvement, dans un environnement où les civils sont protégés et où les communautés peuvent reconstruire leur avenir avec dignité.

Finalité :

Contribuer à une paix durable, inclusive et sensible au genre en transformant les préoccupations des femmes et des jeunes du Nord-Kivu en engagements concrets, portés par un plaidoyer collectif et suivis par un mécanisme citoyen de redevabilité.

Objectifs

Objectif général

- Élaborer et mettre en œuvre un cahier de charges provincial permettant à la SFPS et aux OSC du Nord-Kivu de porter, auprès des autorités et des partenaires, les priorités des femmes, des jeunes et des communautés en matière de paix, de sécurité, de protection et de cohésion sociale.

Objectifs spécifiques

Actualiser les préoccupations des femmes et des jeunes en fonction de l'évolution du contexte sécuritaire.

Renforcer leur participation dans les mécanismes locaux, provinciaux et nationaux de paix et de décision.

Améliorer l'accès des femmes et des jeunes à la protection, à la justice, à l'information et aux opportunités économiques.

Soutenir les mécanismes communautaires de médiation, d'alerte précoce et de cohésion sociale.

Mettre en place un dispositif simple de suivi des engagements pris par les autorités et autres acteurs.

Profil des participantes

Au total, 50 femmes et filles ont participé aux consultations organisées dans les zones de Shasha, Munigi et Kiwanja. Ces trois zones se trouvent respectivement dans les territoires de Masisi, Nyiragongo et Rutshuru. Les participantes avaient des profils variés. Il s'agissait notamment de commerçantes, de cultivatrices, d'une enseignante, de membres et de présidentes d'Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC), ainsi que de membres d'organisations de la société civile (OSC). Une femme vivant avec handicap a également pris part aux échanges à Munigi. Cette diversité a permis de recueillir des expériences et des points de vue différents sur les difficultés rencontrées par les femmes et les filles dans leurs communautés.

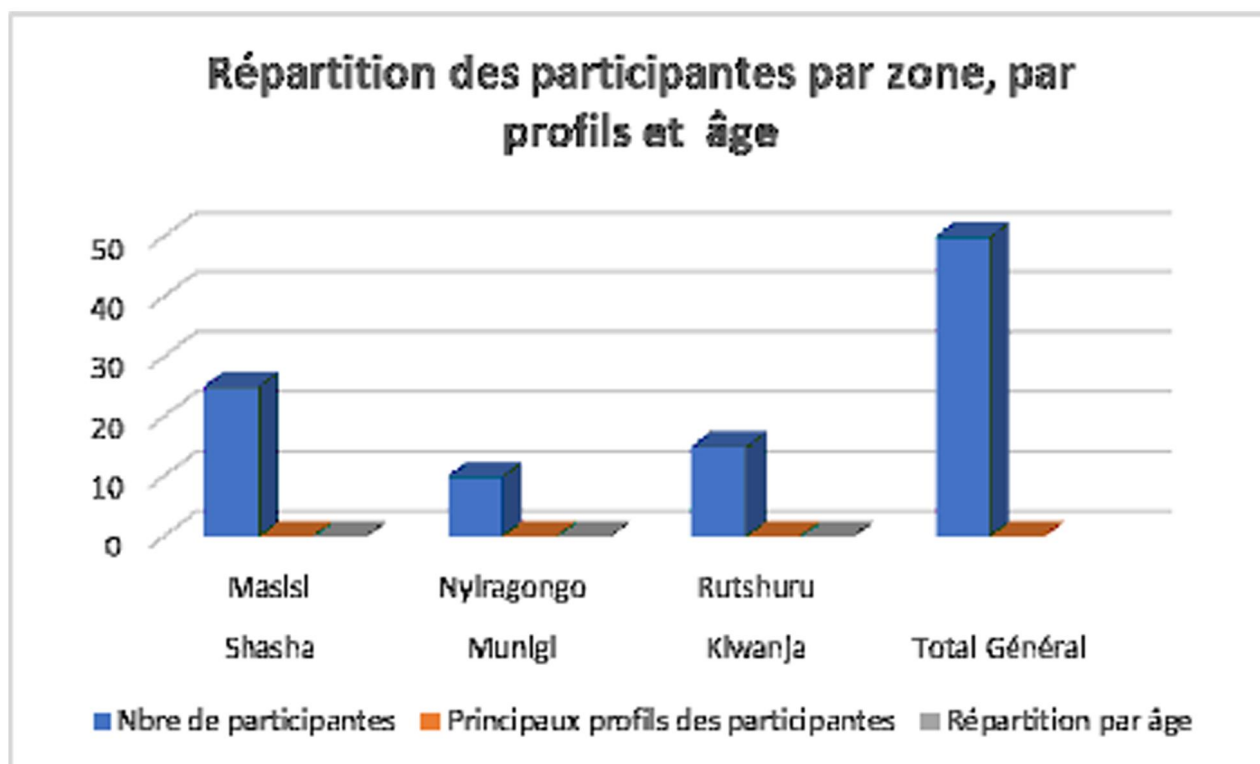
Les consultations ont également réuni des participantes appartenant à différentes catégories d'âge. À Shasha, les échanges ont inclus des jeunes femmes âgées de 18 à 35 ans et des femmes âgées de 36 ans et plus. À Munigi et à Kiwanja, les participantes étaient principalement âgées de 18 à 36 ans et de plus de 36 ans. Cette diversité intergénérationnelle a enrichi les discussions et permis de mieux comprendre les réalités vécues selon les âges et les situations sociales.

Pour mener ces consultations, WP DRC a travaillé en collaboration avec des partenaires présents sur le terrain. Cette collaboration a facilité la mobilisation des participantes et a permis de mieux atteindre les groupes ciblés dans les différentes zones. Parmi les partenaires impliqués figurent notamment AJIAC asbl, dans le territoire de Nyiragongo, et le Secrétariat de la Résolution 1325, dans le territoire de Rutshuru & Masisi. Leur connaissance du contexte local et leur proximité avec les communautés ont contribué au bon déroulement des activités.

1. Répartition des participantes par zone, par profils et répartition d'âge.

Zone cible	Territoire	Nbre de participantes	Principaux profils des participantes	Répartition par âge
Shasha	Masisi	25	Commerçantes, cultivatrices et une enseignante ayant participé comme informatrice clé	15 âgées de 18 à 35 ans ; 9 âgées de 36 ans et plus
Munigi	Nyiragongo	10	Membres et présidentes d'AVEC, membres d'OSC, et une femme vivant avec handicap	4 participantes âgées de 18 à 36 ans ; 6 âgées de plus de 36 ans.
Kiwanja	Rutshuru	15	Femmes membres d'OSC, majoritaires parmi les participantes	10 participantes âgées de 18 à 36 ans ; 5 âgées de plus de 36 ans
Total Général		50		

2. Ci-dessous le graphique illustratif des données :



Interprétation :

La répartition des participantes met en évidence une participation plus importante à Shasha, avec 25 participantes, soit 50% de l'effectif total. Kiwanja compte 15 participantes, représentant 30%, tandis que Munigi enregistre 10 participantes, soit 20% de l'ensemble. Ces résultats montrent que Shasha concentre la moitié des participantes mobilisées, ce qui traduit une participation particulièrement élevée dans cette zone. Kiwanja présente également un niveau de participation appréciable, alors que Munigi affiche l'effectif le plus faible.

Quelques particularités relevées dans les différentes zones

- À Shasha, les participantes étaient principalement des commerçantes, et des cultivatrices. Une enseignante a également pris part au groupe de discussion en qualité d'informatrice clé. Son intervention a permis de mieux comprendre les difficultés rencontrées dans le secteur de l'éducation, notamment l'abandon scolaire, la surcharge des classes et le manque de personnel enseignant.
- À Munigi, les consultations ont réuni des femmes engagées dans les AVEC et les OSC, ainsi que des élèves et une femme vivant avec handicap. La participation de ces différents groupes a permis d'aborder les questions liées à l'autonomisation économique, à la participation communautaire et à l'inclusion sociale.
- À Kiwanja, la majorité des participantes étaient membres d'organisations de la société civile. Les échanges ont principalement concerné des femmes âgées de 18 à 36 ans et des femmes de plus de 36 ans, ce qui a permis de recueillir des expériences issues de différentes générations.



Les revendications prioritaires des femmes et jeunes du Nord-Kivu _____

Les femmes et les jeunes du Nord-Kivu font face à des défis multiples liés à l'insécurité, aux déplacements, à la pauvreté, à l'accès limité à la justice et au manque d'opportunités économiques.

À travers leurs témoignages et leurs propositions, ils expriment le besoin d'être mieux protégés, écoutés et associés aux décisions qui concernent leur avenir et celui de leurs communautés.

Axe

1. Sécurité et protection des populations civiles

Dans plusieurs communautés, les femmes et les jeunes vivent quotidiennement dans la crainte des attaques, des violences, des déplacements forcés, des tracasseries et de la perte de leurs moyens de subsistance. Des activités pourtant essentielles, comme aller au champ, puiser de l'eau, se rendre au marché ou accéder à un centre de santé, peuvent exposer les populations à de graves risques.

Les communautés demandent donc le renforcement de la protection des civils dans les zones les plus exposées. Elles souhaitent notamment la sécurisation des axes routiers, des champs, des marchés, des points d'eau et des sites accueillant les personnes déplacées. Elles insistent également sur l'implication des femmes dans les mécanismes communautaires d'alerte précoce et sur la création d'espaces sûrs pour les femmes, les jeunes filles et les enfants.

Une meilleure coordination entre les autorités, les services de sécurité, les organisations de la société civile et les acteurs humanitaires est également jugée indispensable. Enfin, les communautés demandent que l'accès humanitaire soit garanti de manière équitable, sûre et sans entrave.



Axe

2. Participation significative des femmes et des jeunes

Les femmes participent déjà activement aux efforts de paix et de cohésion sociale dans leurs communautés. Pourtant, elles restent souvent absentes des espaces où les décisions sont prises. Leur avis est parfois sollicité, mais leurs recommandations ne sont pas toujours prises en compte dans les décisions finales.

Les communautés demandent qu'au moins 30% des sièges au sein des comités de paix, des commissions de suivi et des mécanismes de mise en œuvre soient réservés aux femmes.

*Goma, RDC – 21 janvier 2025.
Une femme déplacée originaire de Minova
descend d'une pirogue (bote) au port de
Nzulo. Portant un bébé sur le dos et un
matelas sur la tête, elle marche pieds nus
dans les eaux du lac Kivu, dans l'espoir de
trouver refuge à Goma. Photo: Jospin
Mwisha/AFP*



Une attention particulière doit être accordée à la participation des jeunes femmes dans les structures liées à la paix et à la sécurité.

Elles recommandent également de rendre publique la composition de ces mécanismes, de documenter les recommandations formulées par les femmes ainsi que les réponses apportées par les décideurs. La mise en place de cadres de dialogue réguliers entre femmes, jeunes, autorités et acteurs de paix est nécessaire.

Les femmes leaders et les jeunes activistes doivent aussi être protégés contre les intimidations, les menaces et toute forme de représailles.

Axe

3. Justice, lutte contre l'impunité et règlement des conflits émergents

Les conflits fonciers se sont intensifiés dans plusieurs zones, notamment à la suite des déplacements et des retours de populations. Les communautés dénoncent l'occupation forcée des terres, la superposition des titres fonciers, la concurrence déloyale entre commerçants, la surtaxation excessive et la propagation des discours de haine.

Le chômage constitue également une source de vulnérabilité importante. Faute d'opportunités économiques, certaines femmes et jeunes filles sont exposées à des formes d'exploitation, y compris aux relations transactionnelles et à la prostitution dissimulée.

Les femmes, les personnes déplacées et les ménages les plus vulnérables rencontrent de nombreuses difficultés pour accéder à la justice et faire respecter leurs droits. Les communautés demandent donc le renforcement de la médiation communautaire, de l'assistance juridique, des cliniques juridiques et des tribunaux mobiles, en particulier dans les zones difficiles d'accès.

Elles souhaitent également une plus grande participation des femmes dans le règlement des conflits fonciers, une meilleure protection des victimes, des témoins et des défenseurs des droits humains, ainsi qu'une lutte effective contre l'impunité pour les violences sexuelles et les autres violations graves. Des actions de sensibilisation sur les droits humains, la cohésion sociale et la prévention des discours de haine sont également nécessaires.

Axe

4. Protection contre les VBG et soutien aux jeunes filles

La pauvreté, les déplacements, la déscolarisation et l'affaiblissement des mécanismes de protection exposent davantage les jeunes filles aux violences basées sur le genre. Elles peuvent être confrontées aux relations transactionnelles, aux grossesses précoces, aux mariages forcés, à l'exploitation et aux violences sexuelles.

Les communautés demandent le renforcement de la prévention ainsi que de la prise en charge médicale, psychosociale, juridique et socio-économique des survivantes.

Elles soulignent aussi l'importance de maintenir les filles à l'école et de faciliter leur réinsertion scolaire après une interruption liée au déplacement, à la pauvreté ou à la violence.

Le développement d'espaces sûrs pour les adolescentes, la sensibilisation des familles et des leaders communautaires, ainsi que le soutien aux ménages vulnérables sont considérées comme essentiels pour réduire les stratégies de survie négatives. Les communautés recommandent enfin d'améliorer l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, ainsi qu'aux services de santé mentale.

Axe

5. Autonomisation économique et relèvement

Les femmes assurent une grande part de la survie économique de leurs ménages à travers le petit commerce, l'agriculture, l'élevage et les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC). Toutefois, les conflits et les déplacements détruisent ou interrompent ces activités, réduisent l'accès aux marchés et fragilisent les mécanismes d'épargne.

Les communautés demandent un soutien financier aux activités génératrices de revenus des femmes et des jeunes. Elles recommandent également de renforcer les AVEC afin qu'elles puissent continuer à fonctionner, y compris en période de crise ou de déplacement. L'accès aux semences, aux outils agricoles, au petit élevage et aux équipements de travail devrait être amélioré.

Les femmes et les jeunes souhaitent aussi bénéficier davantage de formations professionnelles, d'accompagnement à l'entrepreneuriat et d'un accès sécurisé aux marchés et aux axes commerciaux. Leur participation aux programmes de relèvement économique, aux projets d'infrastructures et à la gestion des ressources naturelles doit être renforcée.

Axe

6. Jeunesse, emploi et prévention du recrutement

Le manque d'emploi, de perspectives et d'espaces d'expression fragilise de nombreux jeunes. Cette situation peut les exposer au recrutement par les groupes armés, à la radicalisation, à la manipulation en ligne et à l'instrumentalisation politique.

Les communautés demandent un appui aux initiatives portées par les jeunes bâtisseurs de paix. Elles souhaitent la création d'opportunités concrètes en matière d'emploi, de formation professionnelle et d'entrepreneuriat.

Les jeunes doivent également être davantage intégrés dans les comités de paix et les systèmes communautaires d'alerte précoce. Des actions de sensibilisation contre la désinformation, les discours de haine et les manipulations numériques sont nécessaires. La promotion d'une citoyenneté numérique responsable peut aider les jeunes à utiliser les réseaux sociaux de manière constructive et à contribuer à la prévention de l'extrémisme violent.

Axe

7. Éducation et cohésion sociale

Les conflits ont fortement perturbé l'éducation des enfants et des adolescents. Les déplacements, la pauvreté et l'insécurité entraînent des abandons scolaires, tandis que les écoles des zones affectées font face à une surcharge importante des classes et à un manque de personnel enseignant.

Lors des échanges, une enseignante de Shasha a indiqué que sa classe comptait plus de 100 élèves au début de l'année scolaire et qu'elle s'était terminée avec environ 90 élèves, en raison des abandons. Son témoignage a permis de mieux comprendre les difficultés vécues dans le secteur éducatif, notamment la surcharge des classes, le décrochage scolaire et les défis liés au personnel enseignant.



Déclaration et témoignage d'une femme enseignante sur la perturbation des activités scolaires par les conflits armés ; consultation communautaire à Shasha par WP DRC, Juillet 2026.

Les communautés demandent un soutien accru aux écoles touchées par les conflits, une réduction de la surcharge des classes et le renforcement du personnel enseignant. Elles recommandent aussi de faciliter la réinsertion scolaire des enfants déplacés et retournés, ainsi que de développer des formations professionnelles pour les jeunes déscolarisés. L'éducation à la paix, à la tolérance et à la citoyenneté doit être encouragée dans les écoles et au sein des communautés. Les femmes et les jeunes devraient également être associés aux initiatives visant à renforcer la cohésion sociale.

Axe

8. Redevabilité et suivi citoyen des accords

Les communautés estiment que les accords de paix risquent de rester éloignés des populations s'ils ne sont pas expliqués, suivis et évalués avec la participation de la société civile. Les femmes et les jeunes souhaitent pouvoir comprendre les engagements pris, suivre leur mise en œuvre et interpellier les responsables lorsque les promesses ne sont pas respectées. Elles demandent la mise en place d'un mécanisme provincial de suivi des engagements, avec une représentation effective des femmes et des jeunes dans les commissions concernées. La publication régulière de rapports sur l'état d'exécution des accords est également souhaitée. Les communautés recommandent l'utilisation de données désagrégées selon le sexe, l'âge et le statut de déplacement, afin de mieux comprendre les effets des accords sur les différents groupes. Elles demandent aussi la production de notes de veille accessibles aux communautés ainsi que la vulgarisation des accords et résolutions dans des langues comprises par les populations.

Axe

9. Relèvement socio-économique, gouvernance du commerce et prévention des conflits transfrontaliers

Les consultations ont montré que le relèvement socio-économique reste fortement limité par le manque de capital, l'accès insuffisant au crédit, le manque d'accompagnement entrepreneurial et les difficultés rencontrées par les femmes et les jeunes dans le développement de leurs activités. Les petits commerçants sont également fragilisés par la multiplicité des taxes, les tracasseries, les prélèvements informels et les pratiques de corruption ou de discrimination.

Les tensions liées au commerce transfrontalier et à l'accès aux marchés constituent par ailleurs un facteur potentiel de conflits. La concurrence perçue comme déséquilibrée, la taxation multiple, les contrôles abusifs, les pertes de marchandises et la présence importante d'opérateurs disposant de moyens financiers plus importants alimentent les frustrations des petits commerçants, particulièrement des femmes et des jeunes.

Les communautés recommandent ainsi de faciliter l'accès au capital et à l'accompagnement entrepreneurial, alléger et harmoniser les taxes, lutter contre les tracasseries et les prélèvements illégaux, renforcer les mécanismes de plainte et de recours et assurer une régulation transparente du commerce transfrontalier. Elles préconisent également la création d'espaces de dialogue entre autorités, commerçants, organisations de femmes et de jeunes afin de prévenir et résoudre les différends, ainsi qu'une participation effective des femmes et des jeunes à la gouvernance économique et à la gestion des frontières.

Acteurs à mobiliser

1	Institutions publiques	● Gouvernement de la RDC ; Gouvernement provincial Nord-Kivu ; ● Ministères du Genre, de la Jeunesse, des Affaires sociales, de la Justice et de l'Intérieur ; autorités territoriales et locales ; ● Conseils communaux, chefs coutumiers et services techniques ;
2	Organisations et mécanismes de paix	● FARDC, PNC et services judiciaires ● SFPS et OSC féminines ; Coalition jeunesse paix et sécurité ● Réseaux de médiatrices et de bâtisseurs de paix ; ● Commissions Justice et Paix ; ● Organisations confessionnelles ; ● Comités locaux de paix ; ● Structures des R1325 et 2250 ; ● P-DDRCS et mécanismes de protection
3	Partenaires techniques et financiers	● ONU Femmes ; UNFPA ; ● MONUSCO Section Protection Civile ; ● UNICEF ; PNUD ; OIM ; ● ONG nationales et internationales intervenant dans la protection, la paix, les droits humains et le relèvement
4	Acteurs communautaires	✚ AVEC ; associations de femmes et de jeunes ; ✚ Leaders religieux et communautaires ; ✚ Enseignants et parents ; médias et influenceurs communautaires ; ✚ Défenseurs des droits humains ; personnes déplacées et communautés d'accueil.

Feuille de route de plaidoyer

N°	Étapes clés à suivre	Activités à réaliser	Résultats attendus	Délai indicatif	Responsables
1	Préparer	Réunion de cadrage, revue documentaire, harmonisation des messages	Note de cadrage et messages communs	Du 13 au 16 juillet 2026	SFPS et groupe technique
2	Ecouter	Consultations ciblées dans les zones et auprès des groupes marginalisés	Rapport de consultations actualisé	Du 18 au 22 Juillet 2026	OSC locales et points focaux
3	Prioriser	Classement des revendications selon urgence, faisabilité et impact	Matrice des priorités	Du 28 au 31 juillet 2026	SFPS, OSC, représentants communautaires
4	Rédiger	Élaboration du cahier de charges et de la note de plaidoyer	Projet de document final	Du 2 au 7 août 2026	Groupe technique
5	Valider	Atelier de validation avec les femmes, jeunes, autorités et partenaires	Cahier de charges validé	Du 10 au 11 août 2026	SFPS et parties prenantes
6	Dialoguer	Rencontres avec autorités provinciales, mécanismes de paix et partenaires	Engagements formels et comptes rendus	Du 14 au 30 août	Délégation de plaidoyer
7	Suivre	Mise en place du comité de veille et du registre des engagements	Tableau de suivi fonctionnel	Septembre, Octobre, Novembre	Comité provincial de veille
8	Relancer	Réunions mensuelles, lettres de suivi, notes trimestrielles	Rapports de progrès et actions correctives	Continue	SFPS et OSC membres

Mécanisme provincial de veille

1. Composition

Le comité provincial de veille sera placé sous la coordination de la SFPS ou d'une structure provinciale mandatée par celle-ci. Il comprendra :

- o Des représentantes des OSC féminines ;
- o Des représentantes des jeunes femmes et organisations de jeunesse ;
- o Des points focaux de Masisi, Nyiragongo, Rutshuru et autres zones ciblées ;
- o Des personnes ressources en protection, justice, médiation et suivi-évaluation ;
- o Des représentants des mécanismes locaux de paix ;
- o Lorsque cela est pertinent, des représentants des autorités et partenaires techniques.

1. Composition

Le comité provincial de veille sera placé sous la coordination de la SFPS ou d'une structure provinciale mandatée par celle-ci. Il comprendra :

- o Des représentantes des OSC féminines ;
- o Des représentantes des jeunes femmes et organisations de jeunesse ;
- o Des points focaux de Masisi, Nyiragongo, Rutshuru et autres zones ciblées ;
- o Des personnes ressources en protection, justice, médiation et suivi-évaluation ;
- o Des représentants des mécanismes locaux de paix ;
- o Lorsque cela est pertinent, des représentants des autorités et partenaires techniques.

2. Rôle du comité

Le comité devra :

1. Suivre les engagements pris par les autorités et partenaires ;
2. Documenter les progrès, retards et blocages ;
3. Recueillir les informations des communautés ;
4. Vérifier les informations sensibles avant diffusion ;
5. Produire une note de veille trimestrielle ;
6. Proposer des actions de relance et de plaidoyer ;
7. Capitaliser les initiatives qui fonctionnent.

3. Outils

- ✓ Registre des engagements ;
- ✓ Fiche de suivi d'une recommandation ;
- ✓ Tableau de bord provincial ;
- ✓ Fiche d'alerte précoce ;
- ✓ Formulaire de remontée communautaire ;
- ✓ Fiche de documentation d'un changement significatif ;
- ✓ Rapport trimestriel de veille.

Les données sur les VBG, les violations et les personnes exposées devront être anonymisées. Aucun témoignage ne sera utilisé publiquement sans consentement éclairé et sans évaluation préalable des risques.

Indicateurs de suivi

1. Indicateurs de réalisation

- o Nombre de consultations organisées dans les zones ciblées ;

- o Nombre de femmes et de jeunes filles consultées, ventilé par âge et localité ;
- o Nombre d'OSC ayant contribué au cahier de charges ;
- o Nombre de sessions de plaidoyer organisées ;
- o Nombre d'autorités et mécanismes de paix rencontrés ;
- o Nombre de supports de vulgarisation produits ;

2. Indicateurs de changement

- o Pourcentage de femmes estimant que leurs recommandations sont prises en compte ;
- o Pourcentage de femmes dans les comités et mécanismes ciblés ;
- o Nombre de recommandations intégrées dans les plans ou décisions ;
- o Nombre d'engagements formels obtenus ;
- o Proportion d'engagements ayant fait l'objet d'un suivi ;
- o Nombre d'initiatives locales de femmes et de jeunes soutenues ou reconnues ;
- o Nombre de notes de veille produites et partagées ;

3. Signes qualitatifs de progrès

- o Une femme est invitée non seulement pour témoigner, mais pour participer à la décision.
- o Les autorités expliquent ce qu'elles ont fait des recommandations reçues.
- o Les jeunes disposent d'un espace de dialogue et ne sont pas mobilisés uniquement lors des cérémonies.
- o Les mécanismes locaux de paix réagissent plus rapidement aux alertes.
- o Les femmes déplacées et retournées sont associées aux décisions concernant leur protection et leur retour.

Principaux risques et réponses

N°	Risques probables	Conséquences possibles	Réponses proposées
1	Dégradation sécuritaire	✓ Activités retardées ou interrompues	- Analyse de sécurité, relais locaux, formats souples et réunions à distance
2	Exclusion de certaines zones	✓ Document dominé par les réalités urbaines	- Consultations décentralisées et utilisation de relais communautaires
3	Dispersion des OSC	✓ Messages contradictoires	- Validation collective et porte-parole clairement mandatés
4	Promesses sans suite	✓ Perte de confiance	- Registre des engagements, échéances et relances écrites
5	Exposition des femmes leaders	✓ Menaces ou intimidations	- Evaluation des risques, confidentialité et mesures de protection
6	Attentes financières irréalistes	✓ Biais dans les consultations	- Clarification de l'objet de l'activité dès le départ
7	Données sensibles mal gérées	✓ Préjudice pour les victimes	- Anonymisation, consentement et accès limité aux informations

Engagement de la SFPS et des OSC du Nord-Kivu

La SFPS et les OSC partenaires s'engagent à :

- o Parler d'une voix commune sur les priorités essentielles ;
- o Rester proches des communautés et de leurs préoccupations ;
- o Défendre une participation réelle et non symbolique des femmes et des jeunes ;
- o Documenter les faits avec sérieux et prudence ;
- o Protéger les personnes qui partagent des informations sensibles ;
- o Maintenir un dialogue constructif avec les autorités ;
- o Demander des comptes lorsque les engagements ne sont pas respectés ;
- o Partager les résultats et les leçons apprises avec les communautés.

Conclusion

Ce cahier de charge est né de plusieurs espaces de réflexion, mais il doit maintenant retourner vers le terrain. Il doit être utilisé par les femmes de Shasha, Munigi, Kiwanja, Goma et d'autres localités du Nord-Kivu comme un outil pour expliquer leurs priorités, rencontrer les décideurs, suivre les engagements et rappeler que la paix doit améliorer la vie réelle des communautés.

Les femmes ne demandent pas seulement à être protégées, elles demandent à participer à la définition des solutions. Les jeunes ne demandent pas seulement à être sensibilisés, ils demandent des possibilités, de la confiance et une place dans les décisions. Les communautés ne demandent pas seulement de nouvelles promesses, elles demandent également que les engagements soient tenus.

La réussite de ce document dépendra donc moins de sa diffusion que de son utilisation. Chaque réunion devra se conclure par une demande claire. Chaque demande devra avoir un responsable. Chaque engagement devra être suivi. Et chaque progrès devra être partagé avec les communautés.

Le Nord-Kivu possède des femmes courageuses, des jeunes engagés et des organisations qui connaissent le terrain. En renforçant leur coordination et leur capacité d'influence, il est possible de faire du plaidoyer un véritable levier de protection, de justice et de paix durable.

Annexes



Atelier d'actualisation et de validation des priorités identifiées lors de la Baseline et actualisation des revendications en matière de paix, de sécurité et de cohésion sociale, salle du centre d'accueil Bakandja à Goma

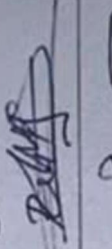
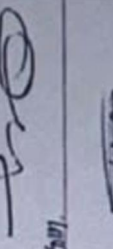
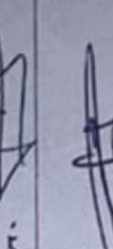


Photo de famille des participant.es après les séances de consultations à Shasha dans le territoire de Masisi.

LISTE DES PRESENCES

PAIX DURABLE ET INCLUSIVE PAR L'ACTION SYNERGIQUE DES RESEAUX/OSC FEMMINES ET MECANISMES DE COORDINATION EN RDC

ATELIER DE VALIDATION ET D'ACTUALISATION DES REVENDICATIONS PRIORITAIRES DES FEMMES ET DES JEUNES (RESOLUTION 1325 ET 2250)

ATELIER DE VALIDATION ET D'ACTUALISATION DES RENDUS DE PROGRES DES ENSEIGNANTS									
LIEU 1		GOMA				DATE	TELEPHONE / E-MAIL	SIGNATURE	
NP	NOM & POST-NOM	ORGANISATION	FONCTION	TRANCHE D'AGE		PROVENANCE			
				Moins de 35	Plus de 35				
1	BIKIKO YOUNA THERESE	DFJ	A.T	✓		GOMA - KATINDO	0991 79 12 55	0991 79 12 55	
2	ZUTH MBAYARE	NGC ad	Coordination	✓		GOMA - VIRUNGA	0977 44 66 36	0977 44 66 36	
3	AMOS KACIKO	AJIAL	Président	✓		WIRAGORI	0983 24 31 16	0983 24 31 16	
4	LWANGO MUTHRA Leanne	NWABU	Ass. Coordination	✓		GOMA HIMBI	1243 99 47 65 088	1243 99 47 65 088	
5	J. Saneu'sca Faiba	COFEM	Présidente	✓		Himb	0990 88 26 67	0990 88 26 67	
6	PRIZICAKRINO	SFPJ	membre	✓		MBUSA	0975 42 23 22	0975 42 23 22	
7	Jospin Aretu	Coalit FCS	MAH	✓		GOMA	1243 99 03 46 979	1243 99 03 46 979	

8	EMILIE KATONDO SFVS	Coordina- trice	X	Dyeshero	0973955877 emilie.katondosfvs@gmail.com	
9	AQUA KAYUMBU Félix	Assistant programme	✓	Himbi	0974719645 aquakayumbufelix@gmail.com	
10	KATHINDO KATOLLO Gisele	Coordination	✓	Mabunga - Nord	0991468027 kathindokatollo@gmail.com	
11	Josué Mutonwa SAFARI-MUTETE Eloge	Journaliste Coordination Ce	✓	Himbi NDOSHO	0976288156 josuemutonwa@gmail.com 0852390325	
13	NORATÉRI ACICUMAHU Muhao	Coordonnateur ACER- CONGO MEL	✓	Dyeshero	0971613811 acercomp2022@gmail.com	
14	MUSA NGABO Emmanuel	chef de projet	✓	MABANGA SUD	0975543329 coordcofed@gmail.com	
15	FLORENCE KAYIRA	Directrice UCOFER	✓	MABANGA NORD	0994829761 ucofermordkivu@gmail.com	
16	ERIC BWINA	chef de service	✓	Kotonji	0981737777 bwineric@gmail.com	
17	FÉZA Blaindine	Point focal MUNYAMU KE SHUJAA	✓	Katundo	0994013407 kayunfergand@gmail.com	

Préparé par:

Signature :

Vérifié par:

Signature:

Validé par:

Signature:

LISTE DES PRESENCES									
TITRE DU PROJET	PAIX DURABLE ET INCLUSIVE PAR L'ACTION SYNERGIQUE DES RESEAUX/OSC FEMMINES ET MECANISMES DE COORDINATION EN RDC								
ACTIVITE 1	ATELIER DE VALIDATION ET D'ACTUALISATION DES REVENDICATION PRIORITAIRES DES FEMMES ET DES JEUNES (RESOLUTION 1325 ET 2250)								
LIEU 1	GOMA								
NT	NOM & POST-NOM	ORGANISATION	FONCTION	TRANCHE D'AGE		PROVENANCE	TELEPHONE/E-MAIL	DATE	SIGNATURE
				Moins de 35	Plus de 35			1 / 1 /	
1	BURAGA Euphrasie	IACOFED			X	MUNGA	0995753714		
2	KEVINE KUBUJA	JWE LANAU		✓		Q. NDOHO	0574383628		
3	KAVIRA MWASI Esther	APME		✓		Village B. PHIMA	0972677738 esther.kimunya@gmail.com		
4	OSTIO CHIBUORI	PROC RDC		✓		Q. NDOHO	+243 993 371 165 jospin.chishopio@procdrc.org		
5	ZAWAN KENDA- KENDA AMEE	PAPH			✓	Q. HINBI	0998959996		
6	IRANSOLIS BATHA- MURI	SELP		✓		Q. KATCOA	selpac@procdrc.org 0979548481		
7	USENI KASIKA Monteline	CEFPRIID		✓		Q. KYESHENO	monteline.useni@gmail.com 0975 137876		



Cahier de Charge et feuille de Route de Plaidoyer

Pour la paix, la sécurité et la participation effective
des femmes et des jeunes au Nord-Kivu.

Published in DR. Congo in 2026 by Woman Power DRC
Copyright © Womanpowerdrc, 2026

All rights reserved
Woman Power DRC
Tel: (+243) 998-741-745 (Head Office), (+243) 995 029 605
www.womanpowerdrc.org
E-mail: womenpowerdrc@gmail.com

Authors: Woman Power DRC
Rsp Projet: Naomie kibangudi
Copywriters: Woman Power DRC
Design ,layout and Photography : Jospin Mwisha